

# Lancement d'une mission parlementaire sur la filière lait de montagne

La filière laitière de montagne est à un point de rupture. Les coûts de production et de collecte restent élevés : en 2019, le surcoût était évalué à 14 euros pour 1 000 litres de lait collecté en moyenne par rapport aux coûts en plaine. En parallèle, la filière ne parvient plus à assurer un revenu décent aux producteurs de lait. Conséquence directe, en 10 ans, le nombre de producteurs a baissé de 19% à 47% selon les départements et le volume de lait produit continue inexorablement sa chute.

Par ailleurs, le manque de vitalité économique du secteur conventionnel commence à impacter la dynamique des AOP laitières qui jouissent des mêmes circuits de collecte et de transformation.

Le risque de disparition de la filière laitière de montagne est réel alors que son poids est essentiel dans l'économie locale. Elle est le plus fort pourvoyeur d'emplois dans l'agriculture en zone de montagne : 65 000 emplois directs et indirects en dépendent. L'équilibre économique et social des territoires de montagne est en jeu.

C'est pourquoi l'ANEM a sollicité et obtenu la création d'une mission parlementaire sur la filière lait de montagne qui aura pour objectif de proposer des solutions afin de sauvegarder ce secteur économique stratégique. Les travaux de la mission commenceront fin mars et ses conclusions sont attendues pour la rentrée 2021.